

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021**

Le VINGT-QUATRE MARS deux mil vingt et un, à Dix-neuf heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à HUIS CLOS à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

**Etaient présents :** Mesdames GALLOIS Catherine, BATOGÉ Gaëlle, NOUNTANE Karine, LOUIS Maïté, GRZYBOWSKI Lucie, CRINON Anabela

Messieurs PIERRU Hugo, GALGANI Mickaël, SUBLARD Michaël

**Etait absent excusé :** Monsieur Bruno BATOGÉ donne pouvoir à Madame Gaëlle BATOGÉ

**Secrétaire de séance :** Monsieur PIERRU Hugo

**Ordre du jour :**

- Démission de Monsieur Bruno BATOGÉ
- Reclassement des 2 adjoints (Monsieur PIERRU Hugo et Madame CRINON Anabela)
- Election d'un 3<sup>ème</sup> adjoint et de 2 délégués
- Délibération sur les travaux d'enfouissement des réseaux électriques
- Financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de la réfection des trottoirs rue de Provins et Grande Rue
- Délibération chèque COVEA
- Retrait de la délibération 2020/30 du 11/12/2020 regroupement devant l'école
- Demande de subvention
- Questions diverses

**DEMISSION DE MONSIEUR Bruno BATOGÉ ET RECLASSEMENT DES 2 ADJOINTS (Monsieur PIERRU Hugo et Madame CRINON Anabela)**

Madame GALLOIS expose à son conseil municipal que nous avons reçu l'acceptation de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne de la démission du poste de Premier Adjoint de Monsieur Bruno BATOGÉ.

Madame GALLOIS précise que Monsieur BATOGÉ Bruno reste conseiller municipal.

Madame GALLOIS demande à son conseil de se réunir pour voter le reclassement des deux adjoints, à savoir :

- Monsieur Hugo PIERRU actuellement 2<sup>ème</sup> adjoint et Madame Anabela CRINON 3<sup>ème</sup> adjointe.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le reclassement de Monsieur Hugo PIERRU en tant que Premier adjoint et le reclassement de Madame Anabela CRINON en tant que deuxième adjointe.

**Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**ELECTION D'UN 3EME ADJOINT**

Madame GALLOIS propose de voter un troisième adjoint qui aura pour délégation le projet école.

Madame LOUIS Maïté se présente comme candidate.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents Madame LOUIS Maïté Troisième adjointe.

**Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **ELECTION D'UN DELEGUE A L'INFORMATION ET A LA COMMUNICATION**

Madame GALLOIS propose à son conseil de nommer un délégué du conseil municipal qui aura pour délégation l'information, la communication.

Madame Gaëlle BATOGÉ se propose pour être candidate.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents Madame Gaëlle BATOGÉ déléguée du conseil municipal.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **ELECTION D'UN DELEGUE A L'ANIMATION**

Madame GALLOIS propose à son conseil de nommer un délégué du conseil municipal qui aura pour délégation l'animation

Madame Karine NOUNTANE se propose pour être candidate.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents Madame Karine NOUNTANE déléguée du conseil municipal.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **INDEMNITES DE LA TROISIEME ADJOINTE ET DES DEUX DELEGUEES**

Madame GALLOIS Catherine propose que l'indemnité de la troisième adjointe et des deux déléguées soit calculée sur la base de 3,3 % de l'indice terminal de la fonction publique chacune. Ces indemnités seront versées tous les mois.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents les indemnités de l'adjointe et des deux déléguées telles que définies ci-dessus.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

#### **DELIBERATION SUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES**

Madame GALLOIS explique à son conseil que des travaux d'enfouissement des réseaux électriques seront réalisés par le S.D.E.S.M Route de Provins et Grande Rue. le coût des travaux d'enfouissement s'élève à 503.309,07 € TTC. Les subventions prévues par le SDESM s'élèvent 217.602,26 € TTC et la part restant à charge pour la commune est de 285.706,81 € TTC.

Madame GALLOIS demande à son conseil municipal l'accord pour signer la convention.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et donne pouvoir à Madame GALLOIS pour signer la convention avec le S.DE.S.M.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **DELIBERATION CHEQUE COVEA**

Madame GALLOIS explique à son conseil que nous avons reçu un chèque de COVEA pour le remboursement des frais d'avocat pour l'affaire COMMUNE DE SAINT HILLIERS/BOISVERT.

Ce chèque est d'un montant de 1.213,00 €.

Après délibération, le Conseil municipal donne l'accord à Madame le Maire pour encaisser ce chèque.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **RETRAIT DE LA DELIBERATION 2020/30 du 11/12/2020 REGROUPEMENT DEVANT L'ECOLE**

Madame le Maire explique à son conseil que nous devons annuler une délibération faite le 11/12/2020 n° 2020/30 concernant le regroupement devant l'école suite aux mesures sanitaires en vigueur car le Préfet de Seine-et-Marne avait pris un arrêté à ce sujet.

Après délibération, le Conseil municipal donne l'accord à Madame le Maire pour annuler cette délibération.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **DEMANDE D'ADHESION**

Madame le Maire explique à son Conseil que l'I.C.L. (Instance de Coordination Locale Sanitaire et Sociale) demande à la commune d'adhérer pour la somme de 95,00 € par an.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents pour l'adhésion à l'ICL pour la somme de 95,00 € par an.

#### **Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **1 – TABLEAU DES PERMANENCES DES ELUS**

Le tableau des permanences des élus pour le 2ème trimestre a été réalisé. Il sera affiché sur les panneaux d'affichage de la commune.

#### **2 - REFERENTS AGRICOLE**

Madame GALLOIS propose à son conseil de nommer deux référents agricoles. Elle proposera deux noms au prochain conseil.

**Séance levée à 20h30**